

Projet Présenté Par :

CSSS – 004M  
C.P. – P.L. 157  
Loi constituant la  
Société québécoise  
du cannabis  
VERSION RÉVISÉE



Dans le cadre de la commission de la santé et des services sociaux

(30 Novembre 2017)

La légalisation du Cannabis est un sujet bien délicat qui mérite qu'on y porte une attention particulière. Le projet de loi C-45 laisse entre les mains des instances gouvernementales provinciales la lourde tâche de légiférer en la matière. À l'heure actuelle, deux questions d'importances capitales restent encore nébuleuses, à savoir : de quelle façon les produits du cannabis seront-ils distribués ? Puis, comment assurer la sécurité du personnel et par le fait même celle des citoyens lors de la transaction? La protection de la santé ainsi que la sécurité de la population, tout particulièrement celle des jeunes consommateurs doivent être au cœur de nos préoccupations.

Notre entreprise propose une solution clé en main efficace pour la distribution du Cannabis au Québec et nous aimerions pouvoir vous présenter un modèle de vente, qui, nous en sommes convaincus saura vous intéresser.

VDMS est une entreprise solidement établie à travers plusieurs continents qui offre un système de distribution de produits, notamment le tabac. La firme jouie d'une réputation de fiabilité jumelée à un historique de sécurité sans faille. Dans les lignes qui suivent, nous élaborerons de façon plus détaillée sur la solution que nous soumettons en vue d'obtenir la distribution du Cannabis et ses produits dérivés, dans un premier temps ici au Québec et ultimement d'un océan à l'autre.

## L'entreprise



VDMS a développé un système de distribution breveté ayant pour but premier de desservir la catégorie du tabac. Très bien implantée en Australie, et en Europe depuis 2010, nous sommes présentement en train d'élaborer l'introduction de nos distributrices sur le marché nord-américain.

Manufacturée entièrement en Allemagne, notre distributrice passe ensuite par l'Irlande pour l'intégration de son système informatique. En effet, VDMS a conçu une distributrice intelligente offrant une multitude de possibilités des plus pertinentes pour l'industrie de la distribution. De plus, par l'entremise de notre collaboration avec Télélogos, une société française reconnue, il nous est possible de fournir des fonctionnalités inédites décrites ci-dessous.

## Le système de distribution

Ce que nous vous proposons : Un coffre-fort intelligent servant à stocker le Cannabis et qui permet d'en faire la distribution simultanément. Il suffit simplement de sélectionner le produit désiré depuis l'écran tactile intégré pour en faire automatiquement l'obtention. La machine est conçue pour que la vente au détail du Cannabis se fasse de



façon rapide, efficace et totalement sécuritaire. En éliminant de multiples manipulations humaines, car nul besoin de chercher l'item sur des étagères ou dans des tiroirs, ce qui favorise la rapidité de service tout en minimisant le risque d'erreur et en garantissant pleinement la sécurité de tous les intervenants.

VDMS offre des équipements de distribution intelligents adaptables à tout environnement de vente au détail. Avec l'introduction du projet de loi 157 : Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant la cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière, notre système de distribution est la solution. Nos installations vous assurent que toutes les transactions s'opèrent de manière hautement sécuritaire et ce, dans un environnement contrôlé.

## Médias et rapports

Une des composantes importantes du système de distribution de VDMS est la partie médias et rapports qui s'y rattachent. Le modèle standard possède un écran 32" intégré à même la distributrice, il est toutefois possible d'installer un écran dans un endroit plus approprié selon les besoins des futurs points de ventes de la Société québécoise du cannabis (SQC). L'écran est relié à une application «*média player* » ce qui permet d'accéder au rapport sélectionné, et ce, même à distance. De plus, on peut opter de se connecter à un «*média player* » précis ou choisir l'option de se brancher à l'ensemble des distributrices pour diffuser un message important tels que des messages de prévention pas exemple ou encore l'utiliser pour interagir avec le client en direct.

La distributrice est en fait un ordinateur performant capable de fournir une multitude de rapports pertinents, tels les comptes rendu des ventes, les ruptures de stock ou autres statistiques et analyses en un simple clic. Il vous est aussi permis d'accéder en tout temps à vos données par le biais de notre plateforme interactive ou encore via l'application mobile. Les rapports optimisent le contrôle de l'inventaire, décernent les tendances des acheteurs ce qui entraîne une meilleure connaissance du marché.



Tel que mentionné précédemment, VDMS est détenteur d'une licence Télégos. Cet éditeur de logiciel français commercialise des solutions d'infrastructure dédiées à la mobilité, aux chaînes de points de vente et à l'affichage dynamique. À titre d'exemple, le programme peut diffuser une publicité spécifique, adaptée au client, grâce à la reconnaissance faciale effectuée par une webcam intégrée. Ou encore, être en mesure de passer des messages en particulier à une heure fixe. Les innombrables possibilités que procure la technologie de pointe de Télégos constituent un avantage de taille par conséquent, nous considérons notre affiliation comme un atout majeur.

### Pour répondre à certaines préoccupations

- Restreindre l'accès aux jeunes

Le système a été conçu pour qu'aucun produit ne puisse être distribué sans l'intervention d'un employé certifié, de plus VDMS s'engage à développer des nouvelles options à la demande du gouvernement pour améliorer la distribution. Exemple : Création d'une application pour scanner une pièce d'identité avant de compléter la transaction.

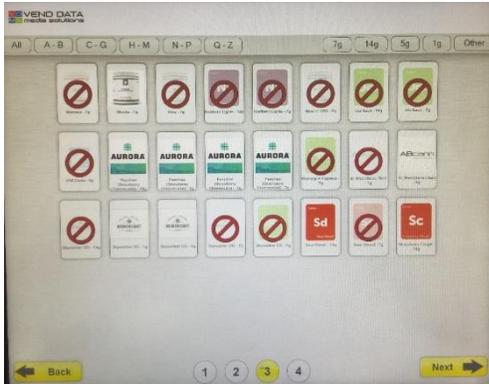
- Prévention et sensibilisation des effets sur la santé

Un des objectifs de la légalisation du Cannabis constitue la diminution des risques associés à la consommation, pour y arriver il faudra tenir le consommateur bien informé quant aux risques et effets indésirables reliés à l'usage. La base de données rattachée au système VDMS fournit en un clic toute une gamme de renseignements appropriés sur les produits consommés soit : le taux de THC et de CBD, la sensation escomptée, les effets secondaires ainsi que la dose recommandée, et ce, pour chacune des variétés disponibles. Cela signifie que notre plateforme joue également un rôle éducatif tant auprès des consommateurs que des distributeurs.

- Protection de la sécurité publique

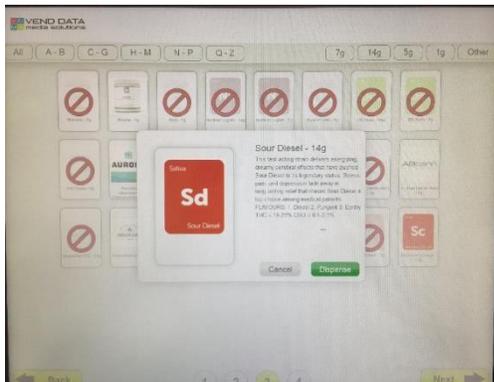
Les coffres-forts intelligents présentés par VDMS, consistent en un système des plus sécuritaires capable d'éradiquer pratiquement tout risque de vol. La distributrice étant faite sur demande, sa conception peut aisément être personnalisée selon les besoins. Le remplissage se fait uniquement dans une arrière-boutique sécurisée dont l'accès est expressément réservé au personnel autorisé. Le niveau de sécurité entourant tout l'acte de vente doit essentiellement inspirer confiance tant aux citoyens vivants dans le secteur du point de vente qu'aux entreprises et les employés chargés de la distribution. Quoi de mieux que notre coffre-fort pour garantir la tranquillité d'esprit!

## Adaptable aux produits du Cannabis



Les distributrices de VDMS sont facilement adaptables pour la distribution du Cannabis, nous travaillons actuellement à introduire dans notre système informatique certaines variétés populaires avec leurs caractéristiques respectives. Chaque touche représente une

sorte, celle affichant un cercle rouge et une barre indique que le produit est temporairement en rupture de stock. En haut à gauche nous retrouvons un classement par ordre alphabétique, permettant une recherche rapide et efficace.



Une fois que le client a communiqué son choix au préposé, ce dernier n'a plus qu'à appuyer sur la touche correspondante. Le descriptif des caractéristiques s'affiche automatiquement à l'écran, ensuite la touche « Dispense » livrera le produit.

Quel que soit le mode de distribution choisi, notre système est aisément aménageable selon l'espace disponible et le volume de stock requis.

## Le magasin du futur

Permettez-nous, en guise de conclusion, de vous partager notre vision du magasin de l'avenir. VDMS est en mesure de procurer un concept clé en main au gouvernement du Québec. Notre



expérience combinée à notre expertise en matière de service à la clientèle sur tout le territoire de la province, nous défère la capacité de prendre en charge toute la mise en place de l'ensemble du réseau de distribution, et ce, partout au Québec. Nous vous offrons donc une solution quant à la distribution et la vente au détail du cannabis dans les futurs points de vente au Québec.



Il nous fera plaisir de répondre à toute question!

Marco Pennampede  
Cristina Pennampede  
VDMS Québec  
9290 Des Sciences  
Montréal, Qc H1J 3A9  
514-353-8367





Recommandations suite à la présentation de VDMS devant la  
Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre du projet de  
loi 157: Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi  
encadrant le cannabis et assurant diverses dispositions en matière de  
sécurité routière

15 décembre 2017

Suite à la lecture du projet de loi 157, voici les recommandations de VDMS en ce qui concerne la sécurité et le format d'emballage des produits de cannabis qui seront mis en vente :

1. Chapitre 1 (Dispositions préliminaires), article 1 : « La présente loi a pour objet de prévenir et de réduire les méfaits du cannabis afin de protéger la santé et la sécurité de la population, particulièrement celle des jeunes ».

**Recommandation** : Nous proposons l'ajout d'un article qui obligerait la Société québécoise du cannabis (SQC) d'utiliser des emballages munis d'un dispositif sécuritaire afin que les jeunes enfants ne puissent ouvrir facilement les contenants.

2. Pour VDMS Québec ou un autre fournisseur, le format de l'emballage utilisé doit être une grande importance pour s'assurer que nos équipements soient bien adaptés.

**Recommandation** : Déterminer les formats d'emballage telles que la hauteur, la largeur et la profondeur, qui sont de première importance. Il y a déjà un bon nombre de fournisseurs pour la distribution de cannabis médicinal qui ont des emballages bien scellés et dont le format correspond parfaitement à nos équipements.

3. Section 4 (Règles applicables aux autres formes d'usage du cannabis), l'article 20 qui relève la vente et le transport des produits du cannabis.

**Recommandation :** Tout producteur de cannabis ne peut expédier un produit sans emballage scellé de façon appropriée et sécuritaire pour les jeunes enfants.

En conclusion, nous aimerions partager notre vision du magasin de l'avenir. VDMS est en mesure de procurer un concept clé en main à la SQC. Notre expérience à notre expertise en matière de service à la clientèle sur tout le territoire de la province, nous défère la capacité de prendre en charge toute la mise en place de l'ensemble du réseau de distribution, et ce, partout au Québec. Nous vous offrons donc une solution quant à la distribution et la vente au détail du cannabis dans les futurs points de vente au Québec.



Nous sommes disponibles à votre convenance pour répondre à toute question supplémentaire.

Marco Pennampede  
Cristina Pennampede  
VDMS Québec  
9290 Des Sciences  
Montréal, Qc H1J 3A9  
514-353-8367